

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 12/11/2020

ORGANISATION DES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT PENDANT LE CONFINEMENT

Les services de l'État sont particulièrement vigilants et pleinement mobilisés pour lutter contre le fléau des violences conjugales et intrafamiliales pendant ce contexte particulier de confinement, indispensable à l'endigement de la pandémie de Covid-19.

En effet, l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si le numéro d'appel 17 ou 112 ou 114 par SMS demeurent naturellement les contacts à privilégier en cas d'urgence, toute victime doit savoir qu'elle peut aussi compter sur un accueil personnalisé et une orientation spécifique et qu'elle peut également quitter son domicile avec ses enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation.

L'ensemble des acteurs terrifortains agissant auprès des victimes de violences conjugales et intrafamiliales restent mobilisés et joignables pendant toute la période de confinement

Coronavirus COVID-19

Violences conjugales et intrafamiliales

VICTIME OU TÉMOIN ?

 En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114 24h/24 7j/7.
115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.

 Allez dans votre pharmacie, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

 Rendez-vous sur le tchat en ligne, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

 3919 numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.



Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet

1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX

- **CIDFF 90 : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles**
Fermé au public, excepté l'accès aux droits et l'accueil des victimes de violences : premier contact par téléphone auprès de Mme Djemah - 03 84 28 00 24 / 06 02 04 33 92
 - Accueil téléphonique assuré le jeudi matin de 8h à 12h au 03 84 28 00 24
 - Permanences juridiques maintenues au 06 02 04 33 92
 - Courriel : cidf-belfort@orange.fr

- **Solidarité Femmes** : Accueil de jour et lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des femmes, et notamment des victimes de violences conjugales – Centre d'hébergement insertion
Ouvert avec les adaptations suivantes :
 - Accueil téléphonique au 03.84.28.99.09 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le lundi après-midi et le vendredi matin)
 - Accueil physique des personnes dans le cadre du dispositif d'accueil de jour (primo-accueil) et, si possible, après évaluation téléphonique du degré de dangerosité. Les rencontres physiques sont prioritairement réservées aux situations urgentes
 - L'accompagnement spécialisé des permanences d'accueil est maintenu au siège social.
 - Les permanences extérieures sont maintenues par téléphone dans la mesure du possible et de manière physique en cas de besoin au siège social, ainsi que lors des permanences dans les communes d'Audincourt, Valentigney, Héricourt, Delle, Pôle Santé à Belfort, Isle sur le Doubs.
 - Continuité de la prise en charge pour les personnes hébergées CHRS
 - Contact : 03.84.28.99.09
 - Courriel : solidarite-femmes@wanadoo.fr

- **Accueil des victimes - France Victimes Nord Franche-Comté**
Maintien de l'activité en relation avec la gendarmerie, la police et le Parquet.
 - Sont assurés les suivis « téléphones grave danger » et les EVVI (évaluations personnalisées des victimes).
 - Le bureau d'aide aux victimes au tribunal est ouvert sur rendez-vous.
 - Contact : 09 70 19 52 52
 - Courriel : contact@france-victimes-nfc.fr (juriste et psychologue disponibles)

- **Fondation Armée du Salut** :
Hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences et leurs enfants
 - Contact : 115
 Hébergement et prise en charge des auteurs de violences : dispositif de prise en charge du conjoint violent maintenu

- **Commissions SIAO** :
Maintien des commissions en visioconférence
Contact : Coordinatrice SIAO (Laure Barbier) 06.16.28.15.03

- **Hôpital Nord Franche-Comté** :
Vigilance accrue concernant la prise en charge des violences intra-familiales :
 - maintien de l'accueil et prise en charge aux urgences et service du pôle femme/mère/enfant
 - possibilité de dépôt de plainte des femmes victimes de violences lors de leur consultation aux urgences de l'HNFC
 - fonctionnement habituel du service social de l'HNFC

- **Centre de planification et d'éducation familiale Simone Veil** :
Ouvert, le centre reçoit les urgences (situations de violences conjugales, familiales, demande d'IVG et suivi de contraception) en adaptant ses horaires afin que les personnes puissent être reçues dans les plus brefs délais.
Contact : 03.84.28.17.12

- **Police/Gendarmerie** :
Maintien d'une vigilance renforcée concernant les faits et les signalements de violences intra-familiales
 - Accueil au commissariat et en brigade dans les conditions habituelles.
 - Présence de l'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie selon les modalités habituelles
 Contact : 06.10.30.71.79 - celine.degermann@territoiredebelfort.fr

- Ministère de la Justice :**
 Le tribunal judiciaire de Belfort poursuit son activité normalement. Tous les contentieux sont traités, notamment les affaires de violences conjugales (ordonnances de protection, audiences correctionnelles pour les mesures de détention provisoire et de contrôle judiciaire, présentations devant le juge d'instruction et le juge de la liberté et de la détention, permanences du parquet, procédures d'urgence devant le juge civil notamment pour l'éviction du conjoint violent...).
- Conseil départemental d'accès aux droits :**
 Fonctionnement aux horaires habituels
 - Contact : 03.84.58.53.32
 - Courriel cdad90@gmail.com
- Les espaces de solidarité du département :**
 Accueil du public sur rendez-vous pris préalablement par téléphone (possibilité de prise de RDV aux guichets des ESD)
 Contact : 0800 200 490
 Horaires d'ouverture des ESD
 - * lundis : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - * mardis : de 13h30 à 17h00. Le matin uniquement par téléphone.
 - * mercredis : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - * jeudis : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - * vendredis : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

17 En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie**. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.


3919 Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

115 Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement d'urgence**.

! **Plateforme de signalement** en ligne arretonslesviolences.fr ou www.service-public.fr pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.

 **Je trouve mon association locale :**
 Afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences conjugales pendant cette période de confinement sanitaire, liste des associations et n° de téléphone à votre disposition sur le site www.territoire-de-belfort.gouv.fr ou à l'adresse suivante <https://bit.ly/2JvgPjy>

119 Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditeur, **de violence commise sur un enfant**. Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.



PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
*Liberté
Égalité
Fraternité*